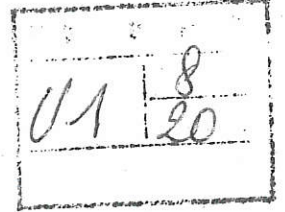


MAIRIE DE DIJON
PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE



CONFIDENTIEL - SECRET

OPERATION BIDONVILLE



1972

Réunion du Lundi 28 Février à 14 h. 30

sous la présidence de M. le Dr ROYER, Premier Adjoint,

avec la participation de :

M. DELAMON, Sous-Préfet, M. NESTRIGUE, Directeur à la Préfecture ;
M. MORDINI, Commissaire divisionnaire, Commissaire Central de Police ;
M. ANTOINE, Secrétaire Général de la Mairie,
M. PERREAULT, Secrétaire Général Adjoint,
M. VOIRIN, Directeur du Cabinet,
M. JEANNIN, Ingénieur en Chef Directeur du Service des Travaux,
M. PERRIER, Ingénieur divisionnaire au Service d'Architecture,
Mme le Dr ISNARDON, Directeur du Bureau d'Hygiène,
M. le Capitaine PORCHEROT, Commandant le Corps des Sapeurs-Pompiers
M. BLIGNY, Directeur de la S.D.A.T.
M. BELLE, Directeur du Foyer du Renouveau.

Conclusions :

M. PERREAULT, en liaison avec M. VOIRIN :

- sera responsable de la demande à adresser à M. le Préfet pour obtenir le concours de la Force publique afin de procéder à la destruction du bidonville, vendredi 3 et samedi 4 mars .
- fera afficher au bidonville, mardi 29 février, que jeudi 2 mars à 12 heures le bidonville sera évacué.

M. MORDINI donne son accord pour :

- veiller à la sécurité de tout le secteur.
- procéder au filtrage systématique du bidonville toutes les 24 ou 48 heures, pour qu'il n'y ait aucun étranger aux occupants.
- faire accompagner l'agent municipal chargé d'apposer l'affiche de mise en demeure de quitter le bidonville.
- faire accompagner les pompiers chargés d'ouvrir toutes les portes des baraques le jour de la destruction.

...../.....



M. JEANNIN :

- s'assurera auprès des Entreprises d'avoir à sa disposition, dès vendredi matin, les engins nécessaires à la destruction du bidonville.
- fermera le point d'eau dès vendredi matin.
- avant démolition, procédera au tri des caravanes pour conduire rue des Trois Forgerons à l'ancien dépôt des autobus, les voitures pouvant encore rouler.
- vendredi et samedi, fera mettre en plusieurs tas les baraques et voitures détruites.
- évacuera ce qui restera après destruction contrôlée.

M. le Capitaine PORCHEROT :

- vendredi matin, accompagné de la Police, fera vérifier si les baraques sont bien inoccupées, si les bouteilles de gaz ont été enlevées, et si les occupants ont enlevé les vêtements ou objets leur appartenant (au cas contraire, ces objets seront placés dans des sacs individuels avec indication, si possible, du nom du propriétaire et du numéro de la cabane pour permettre la récupération du matériel).
- après écrasement des baraques par le Service des Travaux et mise en plusieurs tas de ce qui restera, M. le Capitaine Porcherot fera procéder à leur destruction sous son contrôle.

M. ANTOINE :

- veillera à ce que MM. BLIGNY et BELLE accueillent dans leurs Foyers les occupants du bidonville dès mardi après-midi.

Coordination générale : Police et Arasement : M. PERREAULT.
Accueil et Hébergement : M. ANTOINE.

Prochaine réunion : JEUDI 2 MARS à 17 heures 15.

Rasage du bidonville : VENDREDI matin à 7 heures.